



Dessin : Arta 3p

EDITO

Bardonnex et la démocratie

En Suisse on vote plus que partout ailleurs dans le monde. Ce mois de juin 2023 n'a pas fait exception à la règle puisque, dans le secret des urnes, nous avons pu nous prononcer sur pas moins de neuf objets d'intérêt général (3 fédéraux et 6 cantonaux).

Mon propos n'est pas ici d'analyser ou de commenter ces votations mais bien plutôt de rappeler qu'elles sont et font la quintessence de notre démocratie.

La démocratie a pour vocation d'être inclusive. Ce n'est qu'ainsi qu'elle peut être dynamique et pérenne. Si une grande majorité des personnes de plus de 50 ans (dont je fais partie) se rend volontiers aux urnes, il n'en va pas de même des plus jeunes qui, statistiquement, boudent l'isoloir.

Une désaffection qui s'exprime parfois par manque d'intérêt pour la chose politique mais souvent aussi par dépit (avec l'idée que de toute façon "ça ne sert à rien" et que les politiques et les milieux économiques "font de toute façon ce qu'ils veulent"...).

Ce sentiment de n'être ni entendu ni compris s'accompagne parfois d'une vision catastrophiste de l'avenir qui pousse certains jeunes vers une capitulation alors qu'il en incite d'autres à se tourner vers le militantisme et la mise sur pied de manifestations avec parfois des coups d'éclat. Ces actions, une fois relayées par les médias, offrent à leurs auteurs une visibilité maximale et leur donnent peut-être aussi l'impression de pouvoir agir plus puissamment sur leur environnement et leur avenir.

Certains de ces coups d'éclat tombant sous le coup de la loi pénale ont toutefois choqué une partie de la population plus acquise

au compromis et au respect du patrimoine. Aussi ne puis-je qu'enjoindre la jeunesse à s'investir plus massivement dans le système car lui seul permet de transformer notre société dans le respect de nos institutions.

La démocratie est un puissant acteur de changement social. C'est pourquoi la jeunesse doit être valorisée et encouragée à participer pleinement à la vie et aux prises de décisions politiques. La jeunesse est notre avenir et a le potentiel de revitaliser la démocratie.

A Genève, afin que les jeunes puissent s'exprimer et s'engager de manière active, un Conseil de la jeunesse a été institué. Il est composé de 25 jeunes entre 14 et 21 ans habilités à représenter leurs pairs.

Bardonnex a la chance de pouvoir compter deux jeunes, Théo et Margaux, au sein de ce Conseil. Ils seront nos orateurs lors de la Fête nationale qui se tiendra comme d'habitude à Compesières le soir du 31 juillet prochain. Je vous invite d'ores et déjà à venir les rencontrer et les écouter.

Jeunes et moins jeunes, c'est ensemble que nous pourrions tonifier une démocratie participative seule capable de faire face aux défis de notre temps et gage du maintien de notre qualité de vie dans notre magnifique commune.

Béatrice Guex-Crosier, maire



- Séances du Conseil municipal p. 2-3
- Subvention communale à l'achat d'un abonnement annuel TPG p. 4

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances :

5 septembre, 10 octobre,
14 novembre et 19 décembre
2023.

6 février, 19 mars, 23 avril,
14 mai et 11 juin 2024

Séance du 9 mai 2023

Le Conseil municipal a approuvé les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2022 pour un montant de CHF 8'363'690.64 (dont à déduire les imputations internes de CHF 47'280.-, soit net CHF 8'316'410.64) aux charges et de CHF 10'032'662.69 (dont à déduire les imputations internes de CHF 47'280.-, soit net CHF 9'985'382.69) aux revenus, l'excédent des revenus s'élevant à CHF 1'668'972.05.

L'excédent de revenus total se décompose de la manière suivante: résultat opérationnel de CHF 2'476'528.69 et résultat extraordinaire de CHF 807'556.64.

Il a également approuvé le compte des investissements 2022 pour un montant de CHF 4'022'171.36 aux dépenses et de CHF 2'217.60 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 4'019'953.76 ainsi que le bilan totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 40'970'817.40.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit d'engagement complémentaire de CHF 14'269.71 permettant de couvrir le dépassement budgétaire lié à l'installation d'une déchetterie enterrée à la place De-Brunes. Le Conseil municipal a approuvé le bilan et le compte pertes et profits 2022 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge, Troinex et de l'Association de l'EMS Résidence de Drize.



Canicule = Solidarité

Action Prévention

Les changements climatiques nous obligent à nous adapter à des périodes de canicule répétées, trois en 2022, et plus longues, jusqu'à 9 jours de suite. En effet, l'été 2022 a été le deuxième été le plus chaud depuis 1864.

Les températures extrêmes sont éprouvantes pour l'organisme et comportent des risques pour la santé, en particulier pour les personnes fragilisées par la maladie ou l'âge, notamment le risque de déshydratation (premiers signes: bouche sèche, maux de tête, vertiges, nausées, fatigue, perte d'appétit etc.).

Voici un rappel des règles essentielles pour prévenir ces atteintes sur la santé:

S'hydrater

- boire au moins 1.5 litre d'eau par jour, sauf avis contraire de son médecin, prendre une gourde avec soi lors de déplacements

Se protéger de la chaleur

- réduire et adapter son activité physique

- éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée, porter un chapeau ou casquette si on doit sortir

- maintenir son logement frais (fenêtres et volets fermés durant la journée)

- maintenir une bonne température du corps en posant des linges mouillés frais sur la tête, les bras, les jambes, s'habiller léger

Aider ou se faire aider

- prendre des nouvelles des personnes fragiles ou isolées de son entourage (famille, voisins, amis, etc.)

Chaleur été 2023

- pour tout signalement de situations fragiles ou isolées, ou pour d'autres besoins et informations, n'hésitez pas à contacter la plateforme d'échanges solidaires de proximité 1257 au 022 771 05 51 ou par courriel : l.nicolet@bardonnex.ch.

En présence de signaux d'alerte, appeler son médecin traitant, en cas de danger vital, contacter le 144.

Porter attention aux plus fragiles

Une attention particulière doit être portée aux seniors, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants. Leur âge ou leur état de santé font qu'ils ne ressentent pas toujours la chaleur, ils sont plus sensibles à ses effets et ne sont pas toujours en mesure de se protéger ou d'agir seuls face à la hausse des températures. A la maison, ils peuvent avoir besoin d'une aide (par exemple: faire les

courses) et d'une surveillance accrue.

Il en va de même pour les enfants en bas âge, les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies chroniques et, de manière générale, de toutes celles avec une autonomie ou une mobilité réduite. Il appartient à chacun, famille, proches et voisins, d'être attentif à ces situations, en particulier pendant les périodes de grandes chaleurs.

La plateforme d'échanges solidaires de proximité 1257 reste, comme à toute période de l'année, disponible pour tout besoin d'aide ou de soutien nécessaire, en lien ou non avec la canicule.

Les autorités comptent également sur la solidarité de chacune et de chacun pour venir en aide aux plus fragiles et informer les services compétents en cas de nécessité.

Bel été à tous !



Brèves

CLAP DE FIN pour le centre communal de Compesières

N'hésitez pas à réserver les dates du vendredi 15 et du samedi 16 septembre 2023 pour une fête d'au revoir du centre communal de Compesières. De plus amples informations suivront ultérieurement.

Activités périscolaires

Le formulaire à remplir pour l'attribution des subventions communales, relatives aux activités périscolaires s'étant déroulées entre septembre 2022 et juin 2023, est à votre disposition à la mairie ou sur le site Internet www.bardonnex.ch onglets « culture » et « sport ».

Le Conseil municipal a approuvé le bilan et le compte pertes et profits 2022 de la Fondation de la commune de Bardonnex pour le logement.

Le Conseil municipal a élu les personnes suivantes au bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024: Mme Myriam Boucris, présidente
Mme Anne Antille, vice-présidente

Mme Patricia Messerli Alouan, secrétaire.

Séance du 20 juin 2023

La présidente du Conseil municipal a pris acte du serment de M. Urs Schneuwly, nouveau conseiller municipal, en remplacement de Mme Marceline Barrillier, démissionnaire.

Le Conseil municipal a ouvert un cré-

dit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 30'000,- destiné à soutenir les entreprises formatrices de Bardonnex.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit d'engagement de CHF 27'100'000,- destiné à l'exécution de la troisième et dernière phase de réalisation d'un nouveau groupe scolaire sur le site du centre communal à Compesières.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit d'engagement de CHF 1'500'000,- destiné à la réalisation d'un chauffage à distance (CAD) et d'une distribution électrique sur le site de Compesières.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 8'000,- destiné à s'assurer les services d'une société

de transport professionnelle pour les navettes scolaires entre les établissements de Perly-Certoux et Compesières pour l'enseignement de l'éducation physique dès la rentrée 2023.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit d'engagement de CHF 70'000,- portant sur l'élaboration d'une étude d'image directrice intercommunale.



Subvention communale à l'achat d'un abonnement annuel

Tout se passe exclusivement en ligne par le biais du webshop.tpg.ch.

Vous sélectionnez l'onglet « Offres de ma commune » puis vous spécifiez « Bardonnex ».

La subvention de 100 francs sera automatiquement déduite du montant à payer.

Le saviez-vous ?

Cumulez les rabais lors de l'achat de vos abonnements annuels de transports publics et gagnez sur tous les tableaux: du transport illimité, de la tranquillité d'esprit et des économies !

Si l'achat d'un abonnement annuel individuel à CHF 500.- devient rentable dès l'achat de 8 abonnements mensuels (8 x CHF 70 = 560.-), il est possible de réduire le budget « transport » d'une famille en cumulant les offres de votre commune, l'offre Duo et l'offre Famille.

Exemple de calcul

	PRIX PUBLIC SANS RABAIS	OFFRE COMMUNE 100.-	OFFRE DUO	OFFRE FAMILLE	AU FINAL VOUS ÉCONOMISEZ
Parent 1	500	400	400		
Parent 2	500	400	350		
Enfant 1	400	300		250	
Enfant 2	400	300		250	
Total	1800	1400	1250	550	

Comme écrit précédemment, la commune de Bardonnex offre une participation financière de CHF 100.- à toute personne habitant sur son territoire pour l'achat d'un abonnement annuel des transports publics.

L'offre Duo

permet au détenteur d'un abonnement adulte plein tarif Tout Genève en cours de validité de faire bénéficier sa ou son partenaire vivant sous le même toit d'un deuxième abonnement Unireso Tout Genève à prix réduit.

Conditions d'octroi pour l'offre Duo: se munir de son abonnement en cours de validité. La vie en commun au sein du même ménage doit être justifiée par la présentation d'une attestation de résidence ou document officiel attestant un domicile commun daté de moins de 3 mois. Démarche à renouveler chaque année

L'offre Famille

permet à un parent en possession d'un abonnement Unireso Tout Genève en cours de validité d'acquiescer un abonnement Tout Genève pour chacun de ses enfants (moins de 25 ans).

Conditions d'octroi pour l'offre Famille: se munir de son abonnement en cours de validité ainsi qu'un justificatif tel un livret de famille par exemple ou tout autre document officiel. Démarche à effectuer une seule fois.

N'hésitez plus! Rendez-vous dès maintenant sur webshop.tpg.ch/offre-commune.



Boîtes à livres

Une nouvelle boîte à livre est en cours d'installation dans l'ancienne cabine téléphonique de l'office de poste de La Croix-de-Rozon. Vous pourrez, comme dans celles de Bardonnex et Compesières, déposer les livres qui vous ont particulièrement plu mais dont vous souhaitez vous séparer. Vous pourrez bien entendu également vous approprier un ouvrage mis à disposition, ce sans délai de retour. Destinées à toutes les personnes, jeunes et moins jeunes résidant sur la commune de Bardonnex, quelques règles sont toutefois à respecter:

- tous les livres sont les bienvenus pour autant qu'ils soient en bon état et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti ; ce lieu s'adressant aussi bien aux enfants qu'aux adultes.
- ils doivent être correctement disposés sur les rayonnages ; aucun sac ne doit être déposé dans l'espace,
- la commune se réserve le droit de retirer tout livre ne répondant pas aux critères ci-dessus.

Belles découvertes et bonne lecture.



Taille des haies et des arbres

Depuis quelques années, il n'existe plus de date limite pour la taille des haies et des arbres bordant les chaussées, la hauteur et l'ampleur de ces derniers devant répondre aux exigences tout au long de l'année. En effet, les dispositions légales en vigueur dans notre canton stipulent, par les articles 70 et 76 de la loi sur les routes, ceci:

Art. 70 Murs et clôtures

1 Les murs et clôtures en bordure d'une voie publique ou privée ne peuvent, dans la mesure où ils sont autorisés, excéder une hauteur de 2 m. Le département peut exiger que les ouvrages autorisés soient distants jusqu'à 1,20 m du bord d'une voie publique ou privée. Il peut, en outre, exiger la plantation de végétation.

2 Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Art. 76 Taille des arbres et haies

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies doivent être taillées aux hauteurs fixées à l'article 70 et ne pas empiéter sur la voie publique.

Tondeuses à gazon et autres machines de jardin.

Conformément à l'article 10b du Règlement genevois sur la tranquillité publique (F 3 10.03), nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'utiliser toute machine de jardin, équipée d'un moteur à explosion, de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi, et totalement les dimanches et jours fériés.

Nous remercions les personnes utilisant des tondeuses à gazon électriques ou des machines électriques à souffler les feuilles de bien vouloir également se conformer à ce règlement.

Nous vous remercions de porter une attention particulière au fait que l'utilisation de machines à souffler les feuilles n'est autorisée que durant la période allant du 1er octobre au 31 janvier. Les entreprises qui entretiennent vos jardins sont également concernées par cette réglementation.

Dans la mesure du possible, la commune vous recommande de ne pas tailler votre haie, ni élaguer vos arbres avant fin juillet afin d'éviter de déranger les couvées de rouge-gorge, merle noir ou pinson dont les derniers oisillons quittent le nid vers fin juillet.



le jeudi de 9h30 à 10h45

L'association

AFTERNOON DETENTE

propose un cours de Pilates – Stretching – Garuda®

Ce cours réunit la force des abdos et le renforcement du dos, la mobilité et la souplesse, la coordination et l'équilibre. Il contribue à améliorer la qualité de ses gestes quotidiens ou sportifs, à diminuer ses douleurs dorsales, à tonifier sa silhouette et améliorer sa posture. Une relaxation facultative termine ce cours.

Ce cours s'adresse à tous, également aux seniors.

Lieu des cours: Nouveau Dojo de judo,
route des Hospitaliers 133 (ex locaux de La Poste).
Prix: 450 francs pour l'année.

Pour tout renseignement:

Présidente: Mme Danièle Mazzola, 022 757 64 40,
mazzolad@ik.me

Prof.: Joëlle Fleury Zandona 079 722 07 70;
joelle.fleury-zandona@bluewin.ch

LOTO KIDS

Le 12 mai dernier s'est tenu le nouvel événement proposé par l'APEBAR: le Loto Kids!

Après de nombreuses semaines de travail, le groupe responsable de cette activité a proposé à plus de 250 inscrits une soirée remplie de rebondissements et a pu faire plus de 40 heureux gagnants de super lots! Activités, sorties, jeux, bons chez le coiffeur ou dans des librairies, il y en a eu pour tous les goûts!

Une soirée de jeux qui a permis de passer un moment convivial en famille ou entre amis, accompagnés d'un verre ou d'une pâtisserie maison.

Merci à tous pour votre venue et votre participation active à cette très belle soirée qui a fait résonner la Commune de nombreux « CARTONS! ».

La fin de l'année scolaire approche à grand pas et il est déjà l'heure de penser à la **Fête des Ecoles 2023 de Compesières**. C'est le vendredi 30 juin que se termineront cette année les cours de nos enfants, et les festivités seront de mises l'après-midi déjà, sous la houlette des enseignants. Puis les parents et les familles se joindront à la fête pour profiter des surprises préparées par leurs enfants, ainsi que des activités et animations dédiées aux familles.

Pendant ce temps, c'est l'Amicale des sapeurs-pompiers de la Commune qui se chargera de remplir les estomacs et de garnir les verres! Nous espérons que ce moment de convivialité partagé clôturera en beauté cette année scolaire pour s'ouvrir sur des vacances bien méritées.

C'est ici l'occasion pour les membres de l'APEBAR de vous remercier de votre présence et participation à leurs événements tout au long de cette année scolaire, et de vous donner d'ores et déjà rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux projets!

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site Internet www.apebar.com ou nos pages Facebook et Instagram pour vous tenir au courant des activités et de profiter de nos bons plans.

Bon été à toutes et à tous!

Le Comité de l'APEBAR



FESTIV'BAROQUERIES 2023

8^{ème} édition

Lors de cette 8^{ème} édition Les Festiv'Baroqueries, accueilleront des artistes de différentes nationalités ayant tissé de nombreux liens avec la Suisse tout en accordant également une attention particulière aux jeunes artistes en début de carrière qui affichent déjà un talent évident. Notre festival souhaite une fois de plus surprendre, émouvoir et séduire.

Le programme musical sera enrichi par d'autres arts dont un assez inattendu!

Concert d'ouverture / Dimanche 13 août à 17h30 à la Salle communale

Invité pour la 1^{ère} fois aux Festiv'Baroqueries, un jeune pianiste de 19 ans, **GABRIEL BERREBI**. Sensibilité, talent, volonté et virtuosité, tels sont les qualificatifs qui correspondent à ce jeune musicien de Troinex.

A son programme « **DANSES ET AUTRES FANTASIES** » avec Bach, Beethoven, Chopin, Schubert, Rachmaninov et Debussy.

Vendredi 18 août à 20h00 à L'Espace Vélodrome

Première mondiale d'une nouvelle création du chorégraphe **Antonio Gomes « OCTO TEMPORA »** avec **Le Quatuor Terpsycordes, le célèbre bandonéiste William Sabatier** et 6 jeunes danseurs. Reconnus en Suisse et sur la scène mondiale, ces artistes mêleront des harmonies baroques savantes et des voluptés musicales populaires lors d'un spectacle associant deux grands compositeurs, Vivaldi et Piazzola le roi du « tango nuevo ».

Samedi 19 août à 11h30 à la Salle communale (entrée libre – chapeau à la sortie)

Le concert-apéritif des Ateliers des Festiv'Baroqueries – Programme surprise!

Tradition oblige nos ateliers collectifs proposent à des musiciens amateurs, sans considération d'âge ou de niveau d'élaborer - entre le 14 et 19 août - le programme de leur concert. Lors de cette édition ils seront conseillés par des musiciens professionnels: **Lionel Desmeules**, Maestro al cembalo, **Marianne Lee**,

violoncelliste et **Vanessa Monteventi**, violoniste et flûtiste. **Se produire sur scène, entouré par des musiciens professionnels, vous fait rêver?** Alors n'hésitez pas!

Concert-spectacle de clôture Dimanche 20 août à 17h30 à L'Espace Vélodrome

Donnée en Première, une histoire qui s'écouterà comme un concert et se visualisera comme une bande dessinée... avec du sable: « **L'ENVOL** »!

Pour conclure cette semaine très festive, nous avons invité des artistes qui enchanté le public l'an dernier: **LE TRIO UNA VOCE** avec **Michel Tirabosco**. La voix de **Sophie Tirabosco** et la musique du Trio Una Voce inviteront l'imagination d'un artiste incroyable le « **Dompteur de sable** » **Cédric Cassimo** à illustrer leur histoire.

Cédric Cassimo fait partie des quelques rares artistes dans le monde qui maîtrisent l'art de l'animation de sable. Les effets visuels en mouvement sont époustouflants.

Pour réserver vos places online (places numérotées au fur et à mesure des réservations) ou vous inscrire aux ateliers: www.festivbaroqueries.ch Pour mémoire, les habitants de de Bardonnex bénéficient de tarifs préférentiels sur la billetterie et les ateliers.



13-20
AOUT
2023



à retenir...

Écopoint de Fémé

Nous vous rappelons que seuls les déchets illustrés ci-dessous peuvent être déposés à la déchetterie de Fémé, route de Fémé 31, entre les villages de Charrot et de Landecy.



TOUT DEPOT HORS DES BENNES EST STRICTEMENT INTERDIT

Écopoints et points de récupération

A Croix-de-Rozon :

Chemin d'Archamps, Bossenaz : ordures ménagères, verre, papier-carton, PET, déchets organiques, alu et fer blanc.

Route des Hospitaliers :

ordures ménagères, déchets organiques, verre, papier-carton, alu et fer blanc, PET, piles et capsules de café.

A Charrot :

Stade Alfred-Comoli :

ordures ménagères, déchets organiques, verre, papier-carton, alu et fer blanc, PET, piles et capsules de café.

3 Points de récupération aux extrémités et au coeur du village.

A Compesières, au hangar :

ordures ménagères, verre, papier-carton, déchets organiques, PET, alu et fer blanc.

Levée des ordures ménagères Le mardi et le vendredi.



Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité du village de Bardonnex.

Prochaines levées des encombrants en 2023



1er juillet 4 novembre
16 septembre

Sont exclus des ramassages de ferraille et objets encombrants :

1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels que briques de construction, les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée (les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

RAPPEL : Tous les matelas, canapés, divans et fauteuils doivent être hermétiquement emballés avant leur dépôt, la veille des levées des encombrants, aux emplacements habituels. Sacs en vente à la mairie.

Levée du verre En porte à porte , dernier mardi du mois.



Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité du village de Bardonnex.

N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles des bocaux.

Levée des déchets verts

Chaque lundi en porte-à-porte



Levée du papier En porte à porte, deuxième et dernier mardi du mois.



Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité du village de Bardonnex.

3 Espaces Récupération : Châtillon - La Praille - Les Chânets



HORAIRES pour tous les ESREC : Châtillon - La Praille - Les Chânets

Horaires standard (mars à octobre)

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi : de 15h à 19h
- Samedi, dimanche et fériés : de 10h à 17h

Horaires d'hiver (novembre à février)

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi : de 14h à 17h
- Samedi, dimanche et fériés : de 10 h à 17 h

Pensez-y, Pensez tri!!
Pour toute information
complémentaire,



GE-environnement
022 546 76 00

www.ge.ch/comment-trier-ses-dechets

Bibliobus 2023 (jeudi)

6 juillet	26 octobre
31 août	23 novembre
28 septembre	21 décembre

Sécurité

Patrouille de surveillance
GPA: 0844 10 53 30

Police municipale
de Plan-les-Ouates:
022 884 64 50

Poste de police
de Carouge:
022 427 66 10